



Ministère chargé de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734°03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <u>23/07/2018</u>	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : <u>2018-NRQ-DP-1397</u>
1. Intitulé du projet Création et utilisation d'une hélistation privée. Commune de Vétraz-Monthoux 74 100 - N46°18'54" / E6015'18" Z : 373m		
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)		
2.1 Personne physique Nom <u>Bin Zayed Bin Sultan Al-Nahyan</u> Prénom <u>Mohammed</u>		
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale <u>AL NAHDA</u> Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <u>Aldhaheri, Khalfan, gérant</u> RCS <u>Thonon-les-Bains</u> RCS / SIRET <u>4 1 0 8 0 4 9 3 4</u> Forme juridique <u>Société civile immobilière</u>		
Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1		
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet		
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))	
- N° 8 aérodrome. - Construction d'un aérodrome dont la piste de décollage et d'atterrissage a une longueur inférieure à 2 100 mètres.	ICPE : néant IOTA : néant	
4. Caractéristiques générales du projet		
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire		
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition		
En vue d'accueillir épisodiquement (moins de 10 rotations par an) un hélicoptère officiel de type Agusta-Westland AW139, le projet consiste à créer une aire circulaire, plane et stabilisée de 34m de diamètre (moins de 1000m ² de surface). Aucune démolition n'est à prévoir, seul un nivellement et une stabilisation du sol est à réaliser.		

4.2 Objectifs du projet

La résidence AL NAHDA à Vétraz-Monthoux appartient à la famille Royale des Émirats Arabes Unis (EAU).

S.A. Mohammed bin Zayed bin Sultan Al-Nahyan, Prince héritier d'Abou Dabi et Vice-Commandant Suprême des Forces Armées des Émirats Arabes Unis, sera l'un des visiteurs occasionnels de cette résidence. Or, ce dernier est amené à accéder à la fonction de Président de la Fédération des Émirats Arabes Unis.

S.A. Mohammed bin Zayed bin Sultan Al-Nahyan, dispose pour ses déplacements de deux hélicoptères de type Agusta-Westland AW139 de la flotte présidentielle des Émirats Arabes Unis habituellement stationnés sur l'aérodrome d'Annemasse.

Lors des déplacements de Hautes Personnalités, ces appareils sont utilisés principalement pour des liaisons depuis et vers l'aéroport de Genève. Il est à noter que les mouvements de ces appareils se font en bonne intelligence avec les autorités françaises et suisses depuis plusieurs années.

Dans un avenir proche, les Émirats Arabes Unis, souhaitent pour des raisons de sécurité et de protocole - en coopération avec les autorités françaises - pouvoir aménager et utiliser une hélistation sur la résidence AL NAHDA à Vétraz-Monthoux. L'activité envisagée serait limitée à une dizaine de rotations par an pour les déplacements de S.A.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Situé sur la commune de Vétraz-Monthoux, 74 100, (Chemin des Patinières – Chemin des Prés Fleuris) ce projet d'hélistation privée dans sa phase de travaux, consistera à niveler puis à stabiliser une zone de posé pour hélicoptère ainsi qu'un chemin d'accès.

La stabilisation sera réalisée sur la base de pavés autobloquants reposants sur un lit de sable.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois réalisée, cette hélistation privée ne sera utilisé qu'à l'occasion des déplacements du Prince héritier et futur Président de la Fédération des Émirats Arabes Unis.

Épisodiquement en France, le Prince héritier et futur Président de la Fédération des Émirats Arabes Unis ne se rendra dans sa résidence qu'à de très rares occasions, justifiant moins de 10 rotations annuelle.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande d'agrément est transmise pour approbation à la préfecture de Haute-Savoie.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Conformément à la législation, la plus grande aire à considérée est une aire de sécurité, aire circulaire d'un diamètre de 34m soit environ 908m ² .	Aire circulaire de 34m de diamètre et de de 908m ² de surface.
Aire de sécurité : Aire définie entourant l'aire d'approche finale et de décollage, destinée à réduire les risques de dommages matériels au cas où un hélicoptère s'écarterait accidentellement de l'aire d'approche finale et de décollage (Cf. arrêté du 9 septembre 2009, relatif aux infrastructures des hélistation)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Résidence AL-NAHDA PALACE
 7 Chemin des Patinières – Chemin
 des Prés Fleuris
 74 100 Vétraz-Monthoux
 N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 15' 23" E Lat. 46° 11' 10" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b) 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

74 100 Vétraz-Monthoux

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit : arrêté n° 201035-0003
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation de l'Arve, approuvé le 19/11/2001
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif des Voirons, environ 10km. Vallée de l'Arve, environ 2km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'hélistation privée ne sera utilisée que 5 à 10 fois par an pour une rotation d'hélicoptère de type Agusta-Westland AW139.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	De classe 1 et de catégorie A, l'AW139 est un hélicoptère moderne réputé pour son haut niveau de sécurité et pour son faible niveau sonore. Que cela soit en phase atterrissage ou de décollage, les procédures mises au point avec l'aérodrome d'Annemasse et validées par le Gestionnaire tendent à minimiser les nuisances sonores tant par les tracés au sol que par les pentes de montés et de descentes utilisant des trajectoires de moindre bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

La réduction des effets négatifs du projet sur l'environnement et la santé humaine sont pris en compte dans l'utilisation de héliportation privée à plusieurs niveaux :

- utilisation limitée au strict minimum : moins de 10 rotations par an.
 - trajectoires adaptées, survolant à une hauteur respectable des zones de moindre habitations.
 - procédures d'atterrissage et de décollages élaborées en accord avec l'aérodrome d'Annemasse privilégiant les pentes de moindre bruit.
- (voir annexe)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, l'impact de la création et de l'utilisation de cette héliportation privée ne semble pas devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale.

En effet, sa création ne consiste qu'à niveler et à stabiliser une surface privée non construite d'environ 1000m².

Son utilisation sera épisodique : de moins de 10 fois par an,

Les appareils utilisés sont des hélicoptères modernes, réputés pour leur fiabilité, leur sécurité et leur faible signature sonore, Ces appareils seront pilotés par des équipages professionnels dont le sérieux est souligné par les responsables de l'aérodrome d'Annemasse qui les connaissent de longue date. Les trajectoires s'appliqueront à minimiser l'impact sonore sur l'environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Vétraz-Monthoux

le,

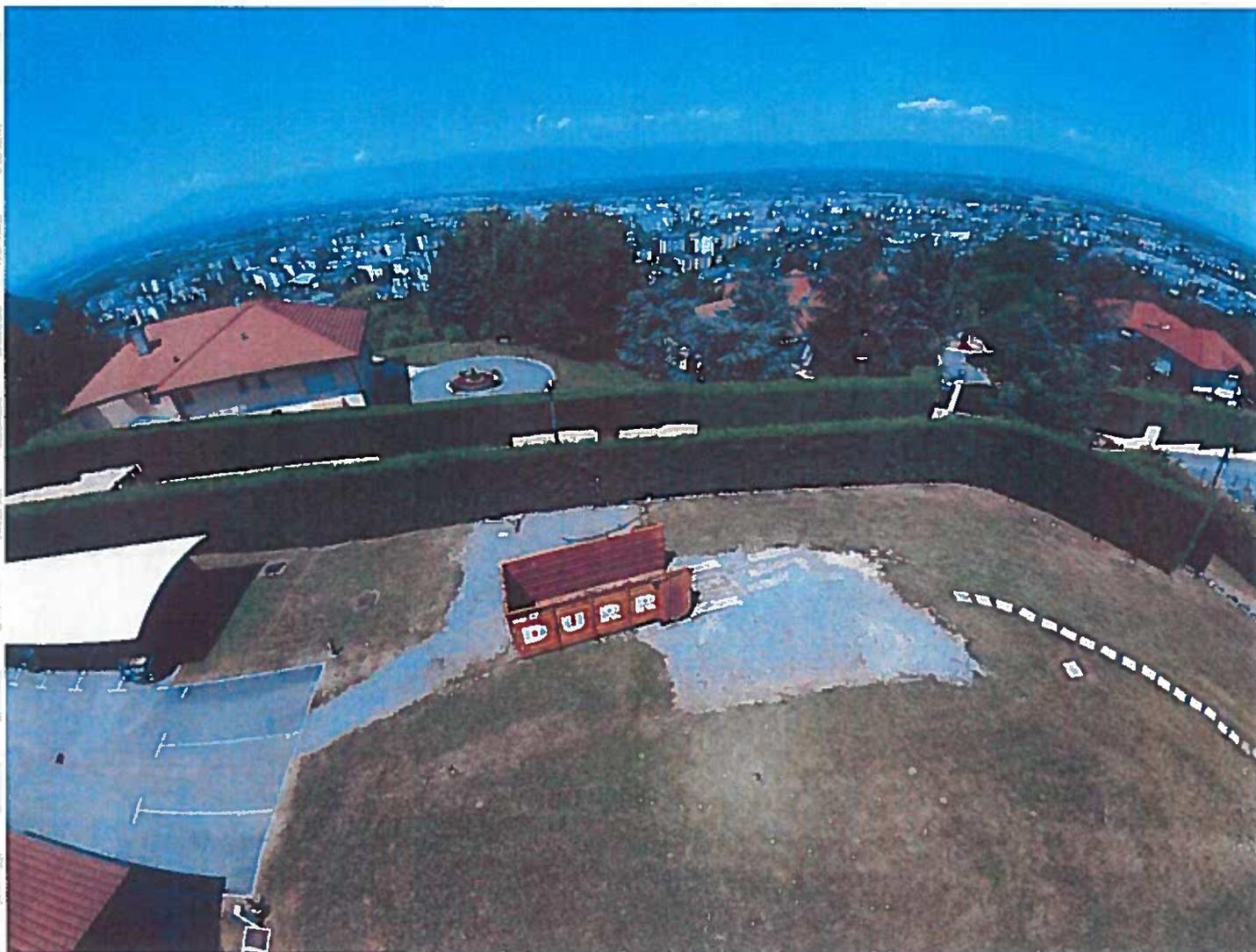
12/07/2018

Signature



ANNEXE 3

Photographie n°1 de la zone d'implantation 30/06/2018
Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10'' – E 6° 15' 23''



ANNEXE 3

Photographies n°2 de la zone d'implantation le 30/06/2018
Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"



ANNEXE 5

Photographies aérienne du 23/08/2016

Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"

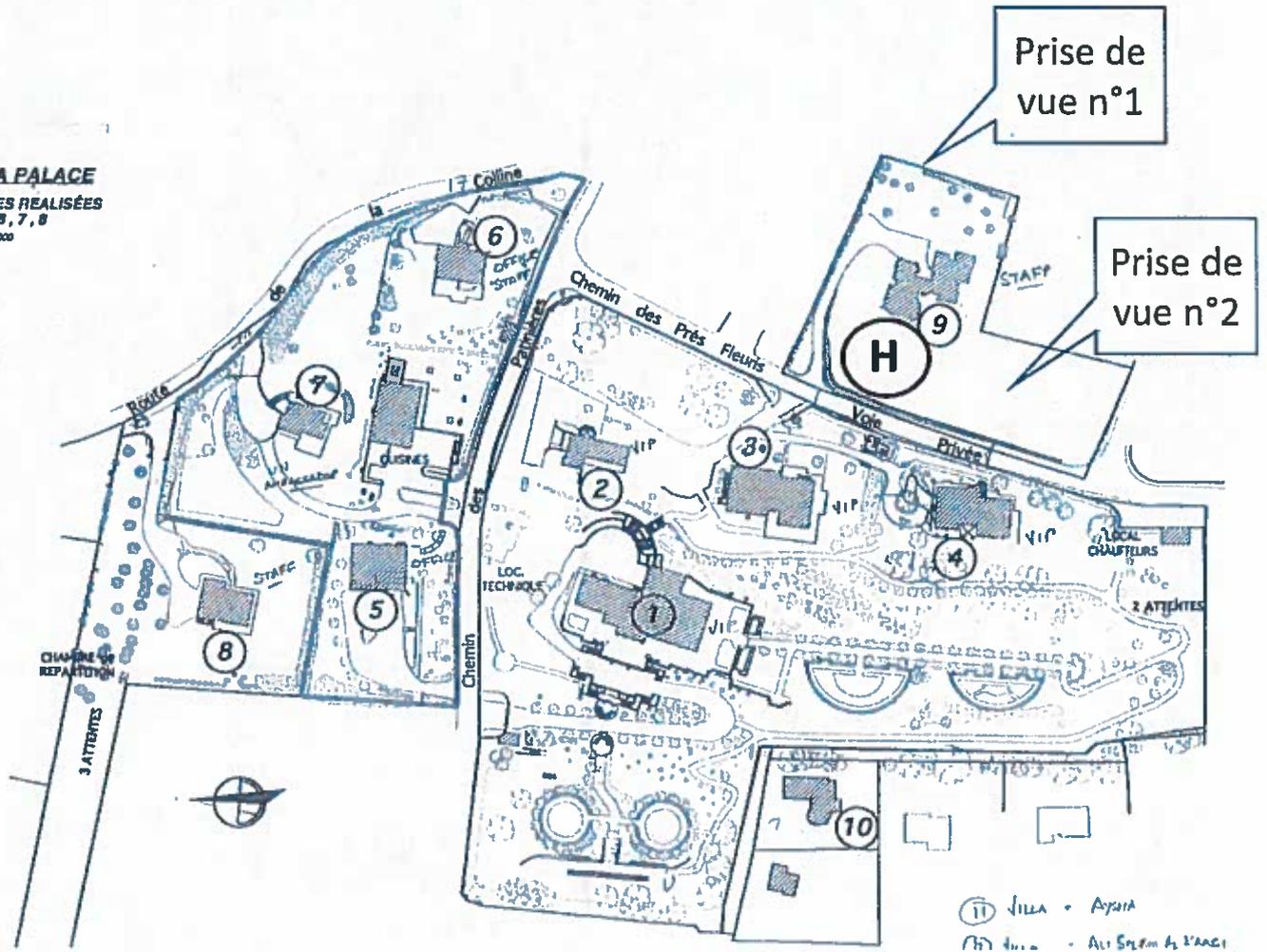


ANNEXE 5

Plan du projet

Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"

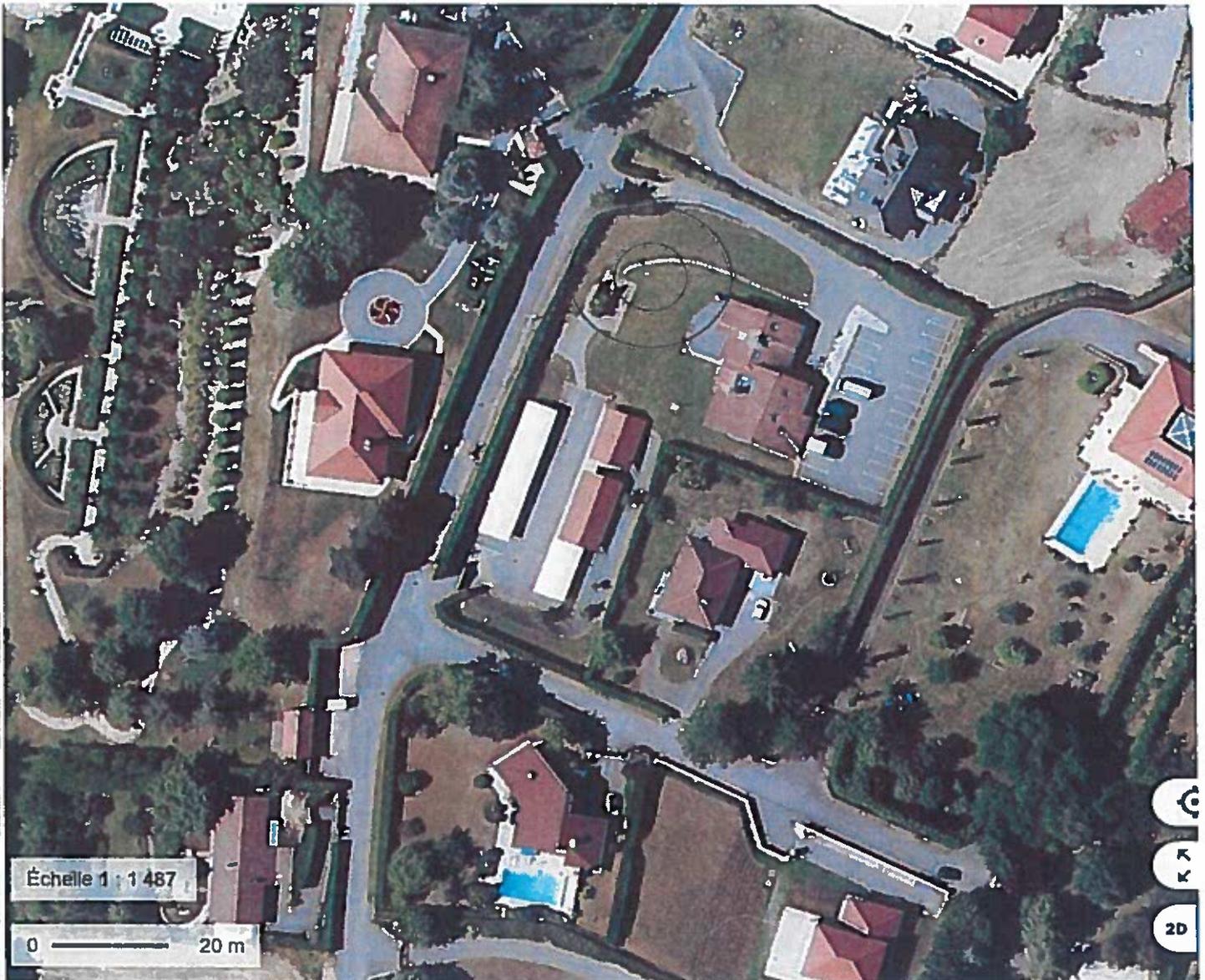
LNAHDA PALACE
CLOTURES REALISÉES
VILLAS 5, 6, 7, 8
Ech. 1/1000



ANNEXE 5

Photographies aérienne du 23/08/2016

Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"



ANNEXE 5

Photographies aérienne du 23/08/2016

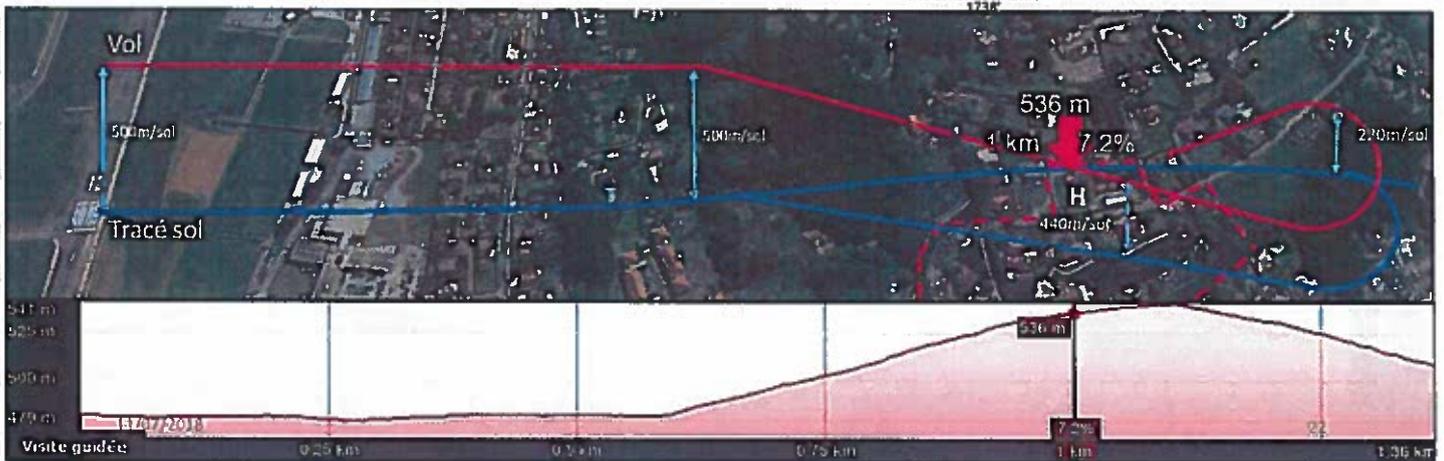
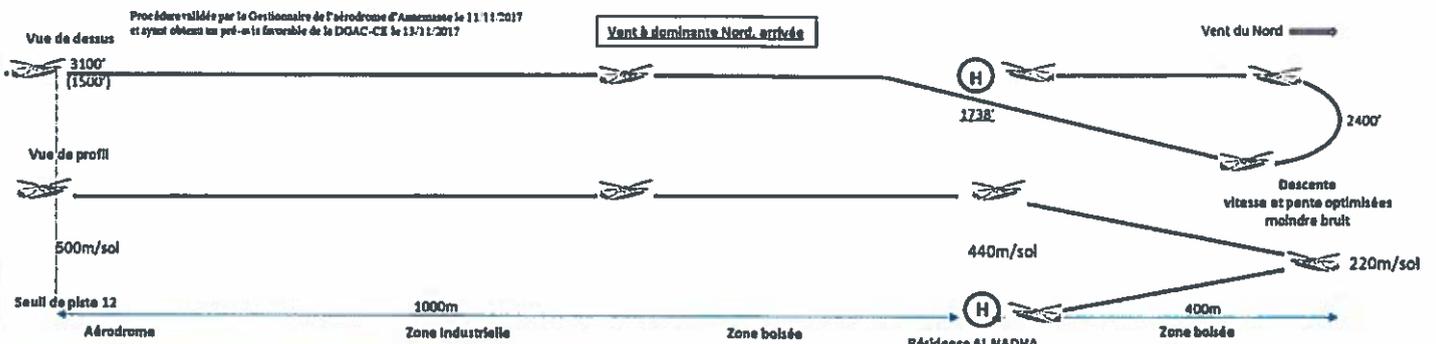
Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"



ANNEXE 7

Procédure aérienne

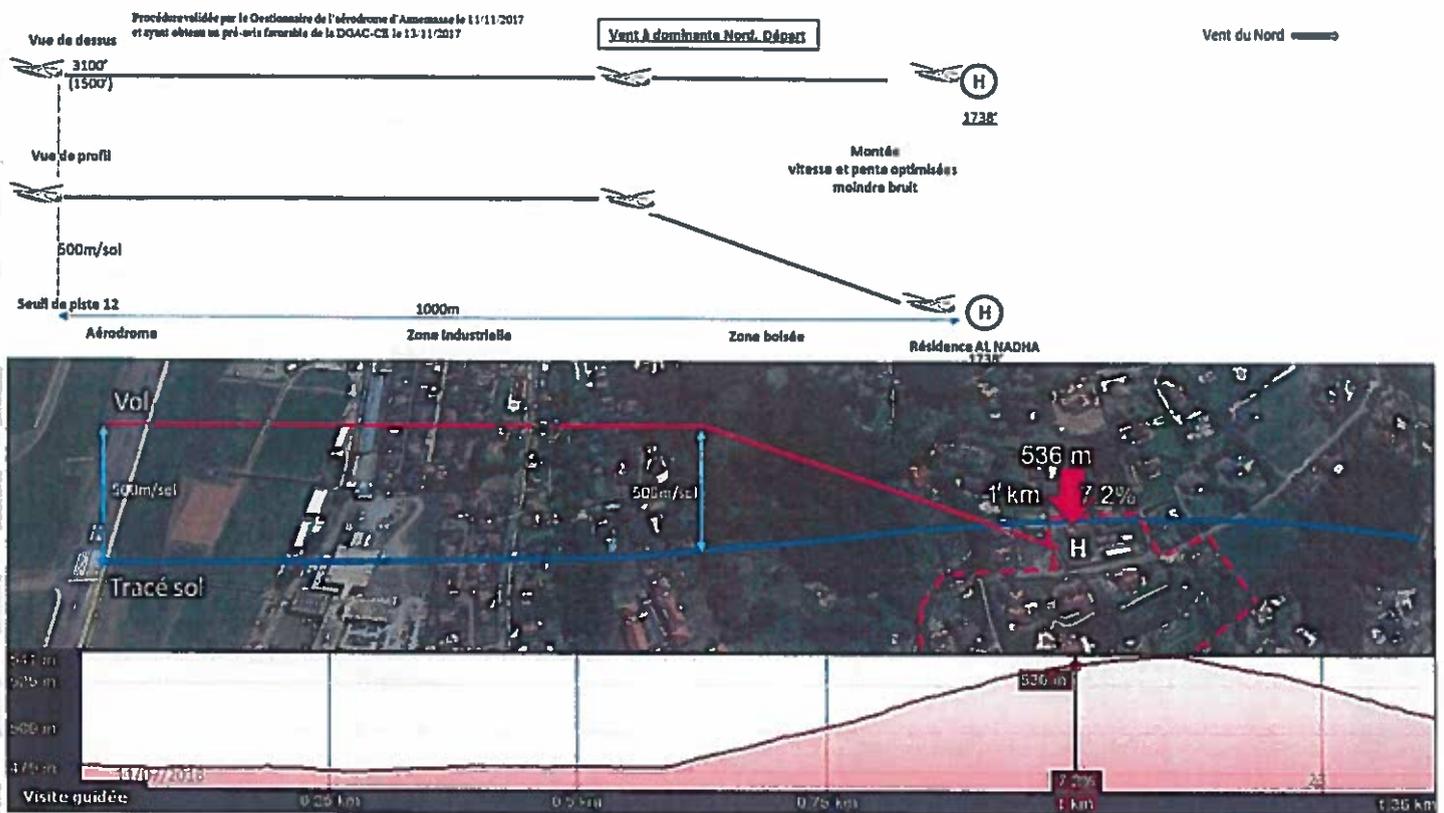
Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"



ANNEXE 7

Procédure aérienne

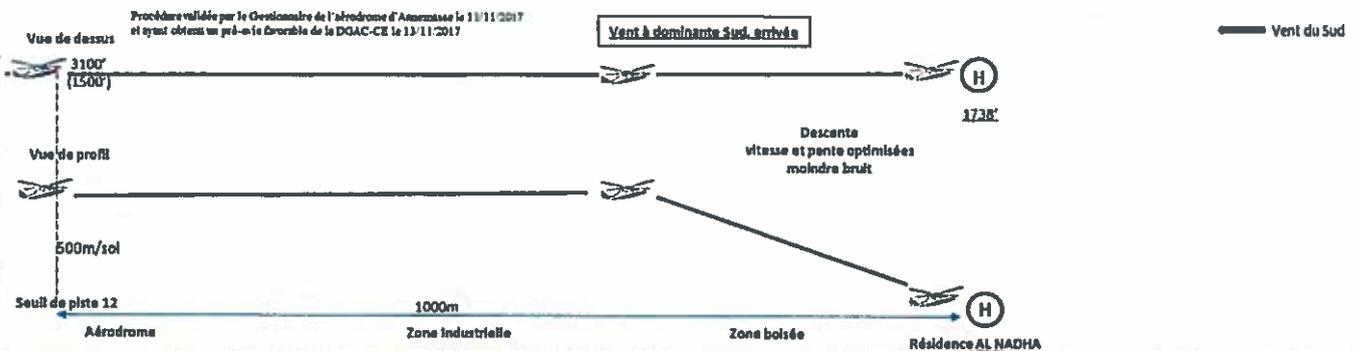
Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"



ANNEXE 7

Procédure aérienne

Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10'' – E 6° 15' 23''



ANNEXE 7

Procédure aérienne

Coordonnées géographiques : N 46° 11' 10" – E 6° 15' 23"

